

TRAIT D'UNION

*avec le
Choeur
Mafutapu*

DESTINATION *les îles Wallis & Futuna*



**Office religieux
Repas traditionnel des îles
Chants & danses locales
Soirée dansante**

S. 29 février 2020

BACCARAT
salle des fêtes

- Manifestation à but humanitaire -



EDITO

Festivités, animations et solidarité !

Nous mettons en avant, ce mois-ci, un spectacle à caractère humanitaire qui nous tient à cœur. Nous soulignons également particulièrement les actions du CCAS. Nous continuons à engager des manifestations sportives et culturelles (patinoire, carnaval...)... Si nous menons ces actions, comme nous le faisons toute l'année, c'est parce que nous estimons que la solidarité et le partage doivent être au cœur de nos missions.

Le Centre Communal d'Action Sociale a vocation à accompagner les personnes défavorisées, fragiles, en difficulté, avec pour objectifs d'accompagner leur réinsertion sociale, de les soutenir dans leurs projets. Au-delà de l'action du CCAS, les partenariats avec des organismes privés, des associations, des collectivités, permettent à tous les bachamois de bénéficier, sans distinction, d'activités culturelles (gratuité de la médiathèque pour les habitants de la CCTLB par exemple), de loisirs (défilé de carnaval), de soutien divers.

Ces actions ne peuvent voir le jour qu'au travers de partenariats, de liens et d'échanges. Nous sommes si peu sans l'autre. Je soulignerai donc la nécessité de continuer à aider son prochain, à travailler en équipe, à avancer ensemble pour continuer à dynamiser notre commune.

Bien à vous,

Christian GEX, maire de Baccarat

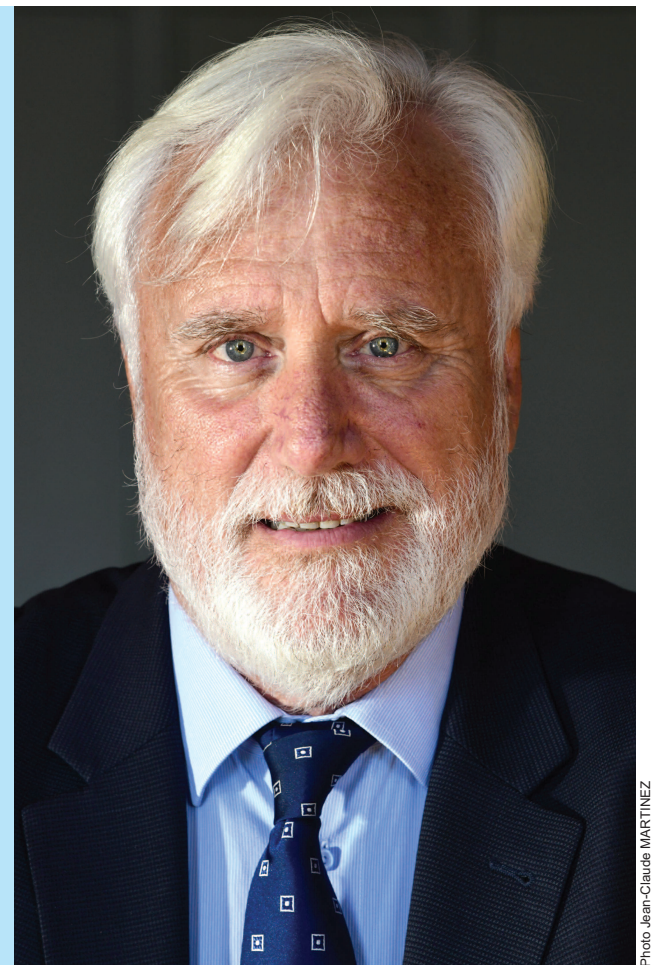


Photo Jean-Claude MARTINEZ



SOMMAIRE

02- EDITO

03- COUP D'OEIL

04>05 EN VILLE

Voeux du Maire aux forces vives
Aménagement imminent
Du nouveau au cimetière

06>07 ON SOULIGNE

Vers un revenu universel d'activité
Bilan CCAS 2019
Résidence Pasteur
Don du sang

08>09 VIE DE TERRITOIRE

Un appartement éco-malin et sécurisé
Avis d'enquête public unique PLUI-H

10>11- RENDEZ-VOUS

Wallis et Futuna
La patinoire de retour
Loto du carnaval
Exposition, conférence, théâtre

12 INFOS - EXPRESSION

Nouveaux visages à la paroisse
DJ-Toine
La section sportive football

13- A NOTER

14-15 RÉCRÉATION

Cuisine - Cinéma - Lecture

16- A VENIR



Etat civil

NAISSANCES

Néant

MARIAGES

Néant

DÉCÈS

18/12 Philippe LEHMANN
25/12 Eric CLÈMENT
26/12 Alice DARGENT née CUNY



Directeur de la publication	Jocelyne CAREL
Rédaction, mise en page	Jocelyne CAREL, Marion SANCIAUME
Photos	Florence HORNY, Sébastien COUTRET
Couverture	destination Wallis et futuna
Imprimeur	Imprimerie LORMONT ZA Hellieule 288100 St Dié-des-Vosges 2700 exemplaires
Distributeur	Mairie de Baccarat
Dépôt légal	N°08/00002 - 11/08/08
Mairie de Baccarat	2 rue Adrien Michaut 54 120 BACCARAT T. 03.83.76.35.35 - F. 03.83.76.35.30
Trait d'Union	03.83.76.35.36



Solutions jeux p 14

HORIZONTALEMENT : 1. NATURALISEES / 2. AVALISER - UNE / 3. VENT - SARIS / 4. INTIMIDAS - RE / GI - MEDIRAS / 6. ARMA - IRISANT / 7. ETAL - SIR / 8. TETU - ACNES / 9. ELIMINATOIRE / 10. SUS - ATRE - SEL.
VERTICALEMENT : A. NAVIGANTES / B. AVENIR - ELU / C. TANT - METIS / D. ULTIMATUM / E. RI - IA / F. ASSIMILANT / G. LEADER - CAR / H. IRRADIANTE / I. ISIS - EO / J. EUS - RASSIS / K. EN - RANI - RE / L. SEMESTRIEL

Force 3									
2	6	4	8	5	7	1	9	3	
3	5	9	2	4	1	6	7	8	
8	1	7	9	3	6	2	5	4	
6	8	2	1	7	4	5	3	9	
9	4	1	3	2	5	8	6	7	
7	3	5	6	8	9	4	2	1	
5	7	8	4	6	3	9	1	2	
1	2	3	5	9	8	7	4	6	
4	9	6	7	1	2	3	8	5	
Force 4									
3	8	4	5	2	6	1	9	7	
7	6	2	4	1	9	8	5	3	
9	5	1	7	3	8	2	6	4	
5	9	8	1	7	3	4	2	6	
1	2	3	6	4	5	7	8	9	
4	7	6	8	9	2	5	3	1	
8	3	7	2	6	1	9	4	5	
2	1	9	3	5	4	6	7	8	
6	4	5	9	8	7	3	1	2	



1



2



3



5



4



6

1 DIPLÔMES CENTRE BOURG

Les lauréats du concours de dessins "Je dessine ma ville" ont été reçus à l'Hôtel de ville par le maire et les élus pour une remise de diplômes et de récompenses. Les plus beaux dessins ont permis à leurs auteurs de gagner 4 places de cinéma. Ce concours était organisé dans les écoles dans le cadre du projet de revitalisation Centre Bourg porté conjointement par la ville, la CCTLB et la Région Grand-Est. Les idées concrétisables avancées par les enfants seront intégrées par les architectes de l'agence Scalen dans la réflexion de modernisation du centre ville.

2 DES MANGEOIRS POUR LES OISEAUX

Durant la période hivernale, Christophe THIRIET et ses collègues du service "espaces verts", ont, sous la responsabilité de Didier LOUIS, réalisé des mangeoires pour les oiseaux. Ces derniers seront prochainement installés dans les écoles de la ville, ainsi que dans le parc Michaut.

3 2020 GRAVÉ DANS LA PIERRE

C'est en présence de Christian GEX que le sculpteur Karim BENSABBAH a gravé "2020" dans le gré rose de la porte de l'an 2000. Vingt années écoulées pour cette porte symbole du XXIème siècle, à observer rue Adrien Michaut.

4 MEDAILLE DE LA VILLE à Bryan LANG

A la suite du gala Cristal Boxing Event 4 en décembre dernier, la municipalité a souhaité remettre la médaille de la Ville à Bryan Lang, membre incontournable du Cristal Boxing Club Bachamois. Cette médaille souligne les efforts fournis par Bryan pour arriver à ce niveau de compétition. Courage, sacrifices et persévérance ont été nécessaires pour décrocher le titre de Champion Européen, cela avec brio et à domicile ! Encore félicitations à lui, nous lui souhaitons encore d'aller plus loin, les mondiaux ? Pourquoi pas, qui sait où il s'arrêtera mais l'avenir est plus que prometteur... S.VAUDEVILLE, adjointe

6 A LA DECOUVERTE DU CHILI A SIX CORDES

L'école de musique et de chant de Baccarat a reçu Yvan Patricio Silva Aldana, mercredi 22 janvier, à la mairie pour un masterclass avec cinq élèves de guitare classique de la classe de Marie-Laure Makovic : Une belle expérience pour les élèves. Le professeur accompagné de six de ses élèves a offert un concert apprécié des nombreux spectateurs. I.CHASSAIN, adjointe

5 VOEUX AU PERSONNEL

Emilie WILHELM, directrice générale des services a ouvert la cérémonie des vœux du maire au personnel communal. Elle souligne dans son discours la confiance accordée au personnel municipal et la qualité du travail effectué "dans toutes les fonctions et dans tous les services". Et précise "Vous le savez, les projets sont nombreux, structurants et ambitieux. [...] Ils devront nécessiter notre mobilisation et notre action quotidienne". Elle précisera également, lors de ses vœux que "Baccarat, cette année, comme chaque année, préparera l'avenir avec la volonté de poursuivre son développement dans le respect de son histoire, de son territoire et de ses habitants".

En adéquation avec les propos de la directrice générale des services, Christian GEX revient sur une année 2019 riche en projets et en manifestations où la mobilisation de chacun fut indispensable : "Je saisis cette occasion pour saluer le professionnalisme de chacun dans sa partie, qui est le gage de la bonne réalisation de nos projets et la satisfaction de nos besoins." Dans un contexte économique et social compliqué, à l'échelle nationale mais également au niveau des collectivités territoriales, Christian GEX rappelle que les efforts de chacun ne doivent se faire au détriment du service public.

Emilie WILHELM et Christian GEX concluront chacun en adressant leurs vœux de bonheur et de santé à l'ensemble du personnel communal pour cette nouvelle année.

Cette soirée fut également l'occasion de saluer le départ en retraite de Francis BERTON, après 36 années au sein de la collectivité, au service des espaces verts. Nous lui souhaitons une bonne retraite et de belles parties de pêche aux bords de Meurthe !

- Cérémonie des vœux -

Des vœux pour les forces vives de Baccarat

Elus du territoire et des collectivités partenaires, représentants des services de l'ordre, chefs d'entreprises, présidents d'associations, acteurs locaux, étaient rassemblés à la salle des fêtes à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux du maire.



Lundi 16 janvier 2020, Monsieur Christian GEX, maire de Baccarat, a présenté ses vœux aux forces vives du territoire. Représentants de l'Etat, élus, gendarmes, police nationale, police municipale, pompiers, représentants d'associations, acteurs de l'éducation, de la santé, de la vie économique, commerciale, artisanale et agricole, étaient réunis à la salle des fêtes de Baccarat pour célébrer la nouvelle année.

Un diaporama résumant les réalisations de 2019 a été diffusé au cours de cette cérémonie, confirmant que « la ville de Baccarat est une ville dynamique, animée où il se passe toujours quelque chose ».

Monsieur le maire fait ainsi état des projets concrétisés et engagés à Baccarat au cours de l'année 2019, résultant de forts partenariats avec les collectivités territoriales. Ainsi, il informe l'auditoire de l'ouverture au public de la **médiathèque** à Baccarat, réalisée par la CCTLB ; tout comme la **réhabilitation de la piscine Jean-Marie FEVE** (en cours). D'autres projets, menés par la commune et avec des partenariats publics et privés ont également vu le jour : le réaménagement de l'Espace Loisirs pour accueillir l'**école de Musique**, la réfection de la **conduite d'eau rue des Gadines**, les travaux nécessaires au **regroupement scolaire du Centre**, la création d'une **nouvelle crèche** (SIVOM des Vallées du Cristal). En 2019, de nouveaux projets ont également vu le jour et certains se poursuivent. Monsieur le maire parle notamment de la réalisation, en 2019, d'une étude menant à des **travaux d'accessibilité au foyer des personnes âgées**, de la construction d'une **résidence seniors** « Ages&Vie », la mise en place, via la CCTLB, au Pôle Bijou, d'une **exposition de préfiguration du futur musée du flacon et du parfum**, de l'avancée, pas à pas, du Musée du flacon et du parfum. D'autres projets, nés en 2019, se concrétisent en 2020, comme la **réfection de la ruelle Saint-Wolfgang** (marché en cours), et d'une conduite d'eau potable rue de Ménil, les travaux d'**aménagement des abords de la gare** (en partenariat avec le PETR du Pays Lunévillois)

Monsieur le maire informe également que « d'autres projets sont d'ores et déjà engagés comme la Maison des Métiers d'Art et des Savoir-Faire par la Communauté de Communes à la Taillerie [...], l'auto partage initié et financé par la CCTLB et le PETR... »

Ainsi, il « [...] remercie tous les acteurs qui nous épaulent et nous soutiennent : l'Europe, L'Etat, la Région, le Conseil Départemental, le Massif Vosgien, le Pays du Lunévillois et bien évidemment la Communauté de Communes. »

Il tient également, lors de ses vœux, à remercier « les élus municipaux qui m'accompagnent depuis 6 ans. Des femmes et des hommes qui sont à la disposition des autres, qui émettent des idées, transmettent des souhaits, discutent, partagent, débattent, décident, valident, agissent, accompagnent, cherchent à améliorer encore et encore, et sont présents à chaque instant pour le bien commun, le personnel communal, [...], les personnes de la CCTLB, du SIVOM, du PETR, mes collègues de la Communauté de Communes, du PETR, du SIVOM, et remercier également nos représentants du département, de la Région Grand Est, sans oublier nos députés, nos sénateurs et vous tous ».

Il précisa également :

« Un multi-accueil, un service Jeunesse, un service des sports, un service culturel, la livraison de repas à domicile, des activités pour les seniors, un CCAS, un centre médico-social, une antenne de la sécurité sociale, un trésor public, des transports,

des lieux de rencontres et d'activités, l'entretien des espaces publics et des bâtiments, un pôle sportif, une gendarmerie et une police municipale, un centre de secours... Ici à Baccarat cela semble normal et apparaît comme une évidence aux yeux de tous. Mais ces services ne sont en rien obligatoires et ceux qui déménagent dans d'autres communes s'en aperçoivent parfois assez vite. Un service public de proximité dépendra toujours du souhait des habitants et de la force des élus et des professionnels qui nous accompagnent »

Et conclua :

« Je forme le vœu qu'en 2020, chacun d'entre vous puisse vivre des moments de joie et de fraternité. Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur, et réussite avec une pensée toute particulière pour les personnes en souffrance face à la maladie, à l'isolement. En ce début d'année 2020, je fais également le vœu que ces mots guident nos pensées et nos actions. Je vous souhaite à toutes et à tous ainsi qu'à vos familles une excellente année 2020 et surtout une très bonne santé ».



LES INTERVENANTS OFFICIELS



1 Laurent de GOUVION SAINT-CYR, président de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat.

2 Hervé BERTRAND, président du PETR du Pays Lunévillois

3 Nicole CREUSOT, Vice-présidente du conseil départemental, déléguée à l'enseignement supérieur et à la culture, représentant le président Mathieu KLEIN

4 Jackie HELFGOTT, président de la commission tourisme de la région Grand Est représentant le président Jean ROTTNER.

5 Thibault BAZIN, député de la 4^{ème} circonscription de Meurthe et Moselle.

- Travaux -

AMENAGEMENT IMMINENT

Portés par le PETR du Pays du Lunévillois, maître d'ouvrage, en partenariat avec la Région Grand Est, Gare & Connexions et la ville de Baccarat, les **travaux d'aménagement de l'espace gare** vont démarrer en mai 2020. Mercredi 22 janvier 2020, David VALENCE, Vice-président de la Région Grand Est délégué à la mobilité, Hervé BERTRAND, Président du PETR du Pays du Lunévillois, Claire ROSSITO, chef de projet gare & connexion, Christian GEX, maire de Baccarat, se sont réunis pour présenter aux élus de la municipalité le projet d'aménagement de l'espace multimodal autour de la gare de Baccarat. Ainsi, des travaux de modernisation et d'aménagement de l'espace vont être engagés en mai 2020. Les objectifs sont multiples : augmenter la capacité de stationnement (passant à 67 places, avec places PMR et dépose-minute), favoriser les modes d'accès piétons et vélos, avec notamment la création d'un abri-vélo de 18 places. Il est également prévu la mise en place d'une borne de recharge électrique, l'éco-mobilité étant aujourd'hui au coeur des préoccupations locales, régionales et nationales. Ainsi, ce nouvel espace multimodal favorisera l'utilisation des transports en commun grâce à un aménagement raisonné, paysagé dans le cadre du projet de modernisation des gares initié par la Région Grand EST.



Projet d'aménagement - image non contractuelle

- Travaux -

Du nouveau au cimetière

Toute personne décédée dans une commune doit bénéficier d'une sépulture, même si elle ou sa famille n'a pas les moyens d'en porter le coût. Pour ces catégories de personnes, que nous appelions autrefois « les indigents », la commune doit réserver au minimum 5 fois plus d'emplacements que le nombre moyen de décès annuels habituels. Pourquoi 5 ? Parce que la commune n'a le droit de relever une personne enterrée qu'au bout de 5 ans, ce qui, il faut bien le reconnaître est encore bien trop rapide.

C'est la raison pour laquelle les municipalités précédentes avaient dévolu un terrain complet, appelé maintenant le terrain commun, dans le secteur N du cimetière de Baccarat. Si vous vous en souvenez, ce terrain était arrivé à saturation et la ville a procédé à l'été 2016, avec l'accord des familles ayant pu être contactées, au relevage de 152 défunts qui ont ensuite été déposés dans l'ossuaire du cimetière.

Maintenant que le terrain est stabilisé et que nous ne risquons plus d'effondrements, nous pouvons envisager l'utilisation future de ce carré N qui prendra plusieurs formes :

1) **Un espace réservé comme terrain commun** afin de pouvoir procéder aux inhumations de personnes sans ressources (en moyenne 1 à 3 par an).

Théoriquement, nous devrions donc bloquer 15 places maximum, ce qui impliquerait de relever plus souvent ces tombes que tous les 50 ans. Mais nous n'avons pas fait ce choix, préférant espacer davantage ce type d'intervention. Nous allons donc constituer un carré qui comprendra 28 tombes, sur environ un tiers du terrain.

Nous avons décidé de faire procéder à la pose d'une première tranche de 14 caveaux individuels, plutôt que de laisser ces tombes en pleine terre, et ce pour plusieurs raisons :

- Parce que cela facilitera le relevage progressif et plus fréquent des défunts, dans des conditions nettement plus décentes et respectueuses ;
- Parce que cela coûtera aussi nettement moins cher à la ville d'ouvrir un caveau puis de le refermer pour remplacer un défunt par un autre par exemple, plutôt que de payer à chaque fois une exhumation et le creusement d'une nouvelle tombe. Les coûts pour la ville de ces opérations individuelles ne sont pas moins élevés que pour un particulier. Bénéficier d'une structure permanente permettra très rapidement d'amortir le coût de chacun de ces caveaux acquis à un tarif de marché, donc tout à fait raisonnable.

2) Ainsi donc, puisque la gestion de ce terrain commun peut être mieux suivie et facilitée, cela permet de dégager **du terrain supplémentaire pour des concessions « ordinaires »**. Dès qu'il n'y aura plus d'emplacements disponibles dans le reste du cimetière, donc quand le cimetière sera vraiment plein, la ville pourra proposer, pour 30 ou 50 ans, 52 emplacements pour des tombes ordinaires (2 x 1 mètre de surface) et 22 caves urnes destinées à recevoir 4 urnes, c'est-à-dire de petites tombes similaires à celles placées près des columbariums (1 x 0,7 m).

Une nouvelle allée centrale séparera le terrain commun du terrain dévolu aux sépultures ordinaires. Par ailleurs, nous allons essayer de réaliser sur ce carré N des allées enherbées, en réfléchissant bien sûr au mode d'entretien le plus facile. D'une part, ce sera une réelle amélioration paysagère, esthétique et écologique (un vrai contraste par rapport à ce terrain laissé à l'abandon avant que nous ne le relevions de ses corps), d'autre part cela évite les herbes à enlever dans les cailloux comme dans les autres allées. Nous ne pouvons pas le faire dans le reste du cimetière parce que les anciennes tombes doivent être majoritairement ouvertes par les allées, soit par devant, soit par derrière. Donc ces allées sont souvent remuées et comblées. C'est pour la même raison que nous ne pouvons pas mettre de macadam dans les allées et c'est pourquoi le nouveau règlement ne prévoit plus que des ouvertures des tombes par le dessus.

Enfin, la surface du carré N a été réduite de quelques mètres en largeur et sur le haut afin de rendre **les allées plus praticables et plus accessibles** aux véhicules des entreprises de pompes funèbres et des services techniques. Les trois allées entourant le terrain sont élargies et permettent ainsi la rotation des véhicules et ainsi la protection des tombes.

Ces aménagements vont dans le sens des initiatives prises depuis déjà plusieurs années afin de mieux assurer le suivi, la gestion et le bon entretien de nos deux cimetières communaux, de sorte à assurer tant le respect des défunts que de leurs familles. C'est dans cette même optique que depuis maintenant plus de 4 ans nous effectuons un suivi rigoureux des travaux réalisés dans nos cimetières de Baccarat et Badménil, sur les concessions avant, pendant et après, afin d'assister au mieux les familles et les usagers. Nous sommes, les services comme les élus à votre service, aussi n'hésitez pas à nous contacter si vous en éprouvez le besoin.



Sabine TIHA,
conseillère municipale

VERS UN REVENU UNIVERSEL D'ACTIVITE

A partir de 2022/2023, le revenu universel d'activité (RUA) devrait fusionner les actuels minima sociaux et toucher 15 millions de français modestes.

Promesse d'Emmanuel Macron pour lutter contre la pauvreté réaffirmée à l'occasion du lancement de la stratégie pauvreté, la réforme des minima sociaux, qui porte le nom de revenu universel d'activité (RUA) semble cette fois-ci bien en marche. Une consultation citoyenne, un texte de loi attendu pour 2020 et une mise en place du nouveau système programmée pour 2022 / 2023.

L'objectif principal affiché est de rendre le système des prestations sociales « plus lisible et plus juste » en harmonisant un maximum d'aides sociales. Le système actuel est constitué d'une dizaine de minima sociaux avec chacune des règles différentes « ce qui rend son fonctionnement peu compréhensible et entraîne un important non-recours ».

Par ailleurs, la réforme vise à :

- ASSURER « une existence digne aux bénéficiaires en instaurant un montant minimum permettant de faire du revenu universel d'activité un filet de sécurité » ;
- ENCOURAGER « la reprise d'activité en faisant en sorte qu'un allocataire retrouvant un travail touche systématiquement davantage à la fin du mois » ;

* et enfin, REPONDRE « à un principe d'équité en harmonisant le mode de calcul des droits au revenu universel d'activité ».

A noter que le montant du RUA devrait être adapté au coût de la vie selon les territoires, notamment pour tenir compte des écarts dans le coût du logement.

A RETENIR

La réforme vise à assurer par une plus grande lisibilité et en harmonisant les différents systèmes « une existence digne aux bénéficiaires en instaurant un montant minimum permettant de faire du revenu universel d'activité un filet de sécurité » ; « Encourager la reprise d'activité en faisant en sorte ; « qu' un allocataire retrouvant un travail touche systématiquement davantage à la fin du mois », et enfin « répondre à un principe d'équité en harmonisant le mode de calcul des droits au revenu universel d'activité ».

JOYEUX NOEL (CCAS)

Le CCAS organise avec les associations caritatives : banque alimentaire, resto du cœur, croix rouge et secours catholique, un goûter de Noël pour les enfants dont les familles bénéficient d'aides diverses. Pour l'occasion, les enfants et parents sont invités à une séance de cinéma suivie d'un goûter. A la fin de cette fête le CCAS offre des bons d'achat à la librairie LFM'AIRE de BACCARAT et La Croix Rouge, des places de cinéma. Les autres associations offrent des friandises diverses aux enfants présents. A cette occasion, 45 familles et 74 enfants étaient invités. Toujours le même regret, seules 26 familles ont répondu présentes et 40 enfants ont bénéficié des cadeaux offerts.

ANNEE 2019: BILAN DE L'ACTION DU CCAS DE BACCARAT



En 2019 le CCAS a accueilli 365 personnes lors de ses 95 permanences. Au cours de l'année, 288 personnes ont été aidées, représentant 114 foyers et se décomposent comme suit : 11 couples, 29 familles, 41 familles monoparentales et 33 personnes seules.

L'aide la plus sollicitée est toujours l'aide alimentaire. 104 familles ont reçu une prise en charge pour bénéficier de la distribution hebdomadaire de la Banque Alimentaire. En complément de ces prises en charge, le CCAS a attribué aux familles 30 bons alimentation-hygiène pour un montant de 880€. L'aide alimentaire, c'est également l'aide apportée par les distributions des « RESTOS DU CŒUR » œuvrant la saison d'hiver de novembre 2019 à mars 2020. Une ouverture régulière à l'année est à l'étude pour l'année 2020.

Autres aides proposées par le CCAS : **Des aides exceptionnelles** (énergie, ou autres dépenses mettant en danger le budget familial (7 dossiers) pour un montant de 3669.96€ et 26 régies pour aide au transport (Sncf, carburant, rendez-vous pôle emploi, ou médicaux, etc...) pour un montant de 398€.

En partenariat avec le service jeunesse, des enfants peuvent bénéficier pour les vacances estivales d'**aide au 1er départ**. Cette année, il n'y a pas eu de candidat.

Le CCAS intervient également pour **les sorties scolaires** :

LE CCAS intervient sous forme de prestations individuelles dans le cadre d'une participation pour les voyages scolaires. Elles sont destinées aux élèves de BACCARAT et sont votées en conseil d'administration du CCAS. En 2019, celles-ci ont été revues et s'élèvent à :

- 110€ par élève scolarisé pour les voyages découvertes en écoles primaires.
- 24€ par élève scolarisé pour les journées d'éveil en fin d'année en écoles maternelles
- 25€ par élève scolarisé pour les séjours linguistiques et de découverte au collège de BACCARAT.
- 25€ par élève scolarisé pour les séjours linguistiques et de découverte aux collèges et lycées extérieurs.

COMMENT SOLLICITER L'AIDE DU CCAS ?

Toute demande est à adresser à :

Monsieur le président du CCAS de BACCARAT, Hôtel de ville, 2 rue Adrien Michaut, 54120 BACCARAT

La Vice-présidente tient également deux permanences en mairie par semaine pour recevoir les personnes : mardi de 10h/11h30 et jeudi de 15h30/17h.

RÉSIDENCE PASTEUR

Sous la responsabilité du CCAS, la résidence autonomie Pasteur propose la location de logements aux plus de 60 ans valides

Située à proximité du parc municipal et de sa roseraie, la résidence Pasteur est un endroit privilégié pour le repos et la détente. Elle offre le confort et la convivialité indispensables à la vie des résidents. Sa situation géographique permet à ses résidents d'accéder facilement aux commerces tout en profitant d'agréables promenades à travers la végétation abondante et les jolis massifs de fleurs du parc.

La résidence est placée sous la responsabilité du CCAS ; les membres élus sont régulièrement invités lors de manifestations récréatives. Des locaux communs rendent la résidence plus conviviale : salon télé, bibliothèque, jeux, salle à manger, ascenseur. Il est possible de prendre les repas en commun. Chaque logement dispose d'une cuisine équipée de plaques et d'un four électriques.

Tout au long de l'année, des animations diverses sont proposées : partage de la traditionnelle galette et du barbecue de l'été avec les membres du CCAS, chocolats de Pâques, offerts par l'association CROIX ROUGE locale, ateliers de pâtisseries, qui sont dégustées le lendemain à l'occasion de l'animation musicale... Pour la détente et le maintien de la forme : atelier de gym douce et tennis de table adapté.

Cette année la résidence a eu le plaisir de recevoir et écouter deux chorales du secteur. De très bons moments pour entendre et chanter les airs de sa jeunesse.

A l'occasion d'anniversaires, la salle multi-activités est disponible pour les familles souhaitant faire la fête avec leurs parents et les résidents. Une demande écrite est à adresser en mairie.

Les demandes de visites et dossiers d'inscriptions sont à solliciter et à retirer en mairie auprès de Marcelle DURUPT ou Yvette COUDRAY

Yvette COUDRAY,
adjointe aux affaires sociales



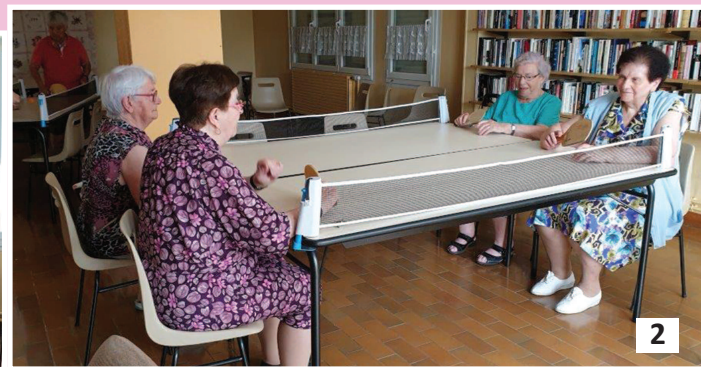
1



5



8



2



3



4



6



7

- 1 Gym douce, tous les 15 jours avec, en moyenne, 12 résidents
- 2 Tennis de table, tous les 15 jours avec, en moyenne, 8 résidents
- 3 Participation chantante, avec la chorale de Badonviller
- 4 Participation de 3 chorales réunies, Badonviller, Allarmont et St-Clément Laronxe
- 5 6 Atelier pâtisserie, avec les conseils de Rachel
- 7 Réveillon de Noël, organisé par Martine
- 8 Apéritif dinatoire, soirée de Nouvel an, organisés par Martine et les résidents

Don du sang : collecte du 18 février 2020

EN DEUX MOTS : FAIRE MIEUX

Si une collecte de sang n'est jamais décevante, car quel que soit le nombre de dons reçus, ceux-ci iront sauver des vies; il n'en reste pas moins que l'Amicale des Donneurs de Sang de la Vallée du Cristal espérait mieux en décembre dernier. En effet, soixante-dix-huit donneurs se sont présentés (soixante-quinze ont été prélevés) alors que les organisateurs en attendaient environ 110 comme en décembre 2018. En clair une baisse de plus de 30%.

Cependant l'EFS et l'association bachamoise restent confiants et poursuivront leurs efforts en souhaitant que les prochaines collectes soient plus fructueuses. Enfin ensemble, relevons nos manches, tendons nos bras, soyons généreux Comme chacun le sait : la vie n'a pas de prix.

La prochaine collecte a lieu

le 18 février 2020
à la salle des fêtes de Baccarat de 15h30 à 19h30



- A NE PAS MANQUER -

MAXI MAISON ET BUS PEDAGOGIQUE

DU 3 AU 7 FEVRIER 2020
BACCARAT

Du 3 au 7 février 2020, deux initiatives vous sont proposées:

l'une à la salle des fêtes, l'autre sur la place du Général Leclerc de Baccarat

MAXI MAISON, MINI BOBO :

Origine du projet :

Ce projet est né d'un constat malheureux et parfois difficile à entendre. En Europe, les accidents domestiques constituent la cause principale de décès chez les enfants de 0 à 5 ans. Etre parent exige d'être vigilant. Face à ce constat, le collectif partenarial de l'Eco-appart de Lunéville engage des actions autour de la prévention des accidents domestiques en direction des petits. Cet outil a été construit pour sensibiliser également un public familial.

Qu'est-ce que la Maxi Maison, Mini-Bobo?

Il sera possible de découvrir des meubles et des accessoires surdimensionnés, à l'image de ce que perçoit un enfant âgé de 2 à 3 ans. Le but est de prévenir les accidents domestiques en sensibilisant les visiteurs aux dangers potentiellement présents dans un logement. Ce matériel est prêté gracieusement par l'association éco-appart de Lunéville.

Les animations dispensées seront à destination des écoles tout au long de la semaine.

Vous pourrez les découvrir gratuitement, en famille, **le mercredi 5 février, de 13h00 à 16h00 et le vendredi matin.**

LE BUS PEDAGOGIQUE :

Le bus pédagogique sera présent pour découvrir comment consommer de façon raisonnée l'énergie et l'eau au quotidien. Ce bus est mis à disposition par le Conseil Départemental gracieusement. Il dispose d'une surface d'exposition, comprenant messages, affichettes, jeux... permettant de sensibiliser les visiteurs aux comportements quotidiens qui, accumulés, peuvent réduire la facture et contribuer à préserver l'environnement. En effet, 3,5 millions de personnes déclarent souffrir du froid dans leurs logements, en raison de contraintes financières et d'un habitat peu performant.

Le bus pédagogique est présent pour répondre à ces problématiques.

Les animations sont proposées aux scolaires sur réservation et ouvertes au public :

mercredi 5 février de 13h00 à 16h00 et vendredi 7 février en matinée.

Jocelyne CAREL, Adjointe



LCN DIFFUSION

Partenaire de votre confort et de votre sécurité

LCN DIFFUSION
Partenaire de votre confort et de votre sécurité

03 54 57 00 50
lcn-diffusion@outlook.fr

PORTES DE GARAGE
PORTAILS
VOLETS
AUTOMATISMES
STORES

Contactez nous du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
au 03.54.57.00.50

**PORTAIL - CLÔTURE
PORTE DE GARAGE
MOTORISATION
(toutes marques)
VOLET ROULANT
SYSTÈME DOMOTIQUE**

Avant

Après

Dépannage 7j/7
07.63.58.54.49

Ne remplacez plus ...
MODERNISEZ !

LCN DIFFUSION - 4, rue de la Division Leclerc - 54120 Baccarat - 03.54.57.00.50 - lcn-diffusion@outlook.fr

- Communauté de Communes du territoire de Lunéville de Baccarat -

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI-H).

Le président de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat fait connaître que, conformément à l'arrêté n°A036/2019 en date du 23 décembre 2019, et, conformément aux articles L.153-19 du code de l'urbanisme et L.621-31 du code du patrimoine, il sera procédé à une enquête publique unique portant sur **le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal** valant Programme Local de l'Habitat (PLUI-H) de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat arrêté par le conseil communautaire du 26 septembre 2019, **l'abrogation des cartes communales** de FLIN, HABLAINVILLE, PETTONVILLE, THIEBAUMENIL ET VATHIMENIL **et les périmètres de protection des abords des monuments historiques des communes de BACCARAT, BERTRICHAMPS, DENEUVRE, CHENEVIÈRES, FLIN, MOYEN ET VITRIMONT.**

Le PLUI-H constitue un document de planification stratégique qui établit à l'échelle du territoire de la CCTLB **un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'occupation et d'utilisation du sol sur le territoire.** L'abrogation des cartes communales consiste à faire disparaître ces documents de l'ordonnancement juridique au moment de l'approbation du PLUI-H, afin d'assurer la mise en application dudit PLUI-H sur le territoire des communes susvisées. Les périmètres de protection des abords des monuments historiques, servitudes d'utilité publique, visent à préserver les monuments historiques et leur environnement, en générant une protection particulière au titre de leurs abords.

L'enquête publique unique se déroulera pendant une période de 32 jours consécutifs soit du Mercredi 22 janvier 2020 à 9h00 au Samedi 22 février 2020 à 12h00 inclus.

L'AUTORITÉ RESPONSABLE DU PROJET est Monsieur le président de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat. Les informations relatives à ce dossier d'enquête publique unique sont présentes sur le site internet de la CCTLB et peuvent être demandées auprès de l'autorité responsable du projet, au 03 83 74 05 00 (Service urbanisme opérationnel) à l'adresse mail suivante – plui@delunevilleabaccarat.fr. Le siège de l'enquête publique est le siège de la CCTLB situé au 11, avenue de la libération à Lunéville (54300).

La commission d'enquête, désignée par madame la présidente du Tribunal Administratif de Nancy, est composée de monsieur Paul BESSEYRIAS, président de la commission d'enquête, et de monsieur Jacques BORDAT, monsieur Jean-Patrick ERARD, madame Natacha COLLIN et madame Suzanne GERARD, membres titulaires.

Le dossier d'enquête publique unique est constitué d'une version papier et d'une version dématérialisée ■ Il comprend la note de présentation et les pièces administratives prévues par l'article R.123-8 du code de l'environnement ;

■ Le dossier de PLUI-H arrêté le 26 septembre 2019 [...]

■ Le bilan de la concertation ;
■ Le dossier d'abrogation des cartes communales de FLIN, HABLAINVILLE, PETTONVILLE, THIEBAUMENIL ET VATHIMENIL ;

■ Les projets de périmètres délimités des abords des monuments historiques des communes de BACCARAT, BERTRICHAMPS, DENEUVRE, CHENEVIÈRES, FLIN, MOYEN ET VITRIMONT ;

■ Les porters à connaissance de l'État.

Le dossier d'enquête publique unique complet, comprenant le projet de PLUI-H de la CCTLB, le projet d'abrogation des cartes communales de Flin, Hablainville, Pettonville, Thiébauménil et Vathiménil, et les projets de périmètres délimités des abords de Baccarat, Deneuvre, Bertrichamps, Chenevrières, Flin, Moyen et Vitrimont sera consultable en version papier : au siège de la CCTLB, siège de l'enquête publique unique ; en mairie de Baccarat et en mairie de Lunéville, et ce, pendant toute la durée de l'enquête publique, aux horaires habituels d'ouverture des Mairies et du siège de la CCTLB.

[...]

En outre, afin de faciliter la consultation des pièces en version papier, une version « allégée » du dossier papier d'enquête publique sera disponible dans les 41 autres communes membres de la CCTLB pendant toute la durée de l'enquête publique aux horaires et jours habituels d'ouverture des mairies (cf paragraphe "en bref" ci-après).

Le dossier d'abrogation des cartes communales est consultable en version papier au siège de la CCTLB, en Mairies de Lunéville et de Baccarat, ainsi que dans chacune des communes concernées : en Mairies de FLIN, HABLAINVILLE, PETTONVILLE, THIEBAUMENIL ET VATHIMENIL. Les projets des périmètres délimités des abords des Monuments Historiques sont consultables au siège de la CCTLB, en Mairies de Lunéville et de Baccarat, ainsi que dans chacune des communes concernées : en Mairies de BACCARAT, BERTRICHAMPS, DENEUVRE, CHENEVIÈRES, FLIN, MOYEN ET VITRIMONT.

Le dossier d'enquête publique unique comportant les trois parties est également consultable en version numérique sur le site internet suivant : <https://www.enquetepubliqueuniqueCCTLB.fr>, accessible 7j/7j et 24h/24h pendant toute la durée de l'enquête publique.

Avant l'ouverture de l'enquête publique ou durant celle-ci, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique unique auprès de Monsieur le Président de la CCTLB. Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra faire ses observations et propositions :

■ sur le registre numérique via le site internet suivant : <https://www.enquetepubliqueuniqueCCTLB.fr>, accessible 7j/7j et 24h/24h pendant toute la durée de l'enquête publique ;

■ par courrier électronique à l'adresse suivante sur le registre dématérialisé enquetepubliqueunique_cctlb@registredemat.fr ; les observations et propositions du public transmises par voie électroniques seront ensuite affichées en ligne et consultables sur le registre numérique susmentionné ;

■ sur les registres d'enquête en version papier établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par un membre de la commission d'enquête, mis à disposition dans les lieux d'enquête publique aux jours et heures indiqués ci-après ;

■ par voie postale en adressant un courrier à l'adresse postale indiquée ci avant.

Les observations et propositions écrites et orales du public reçues par la commission d'enquête et celles transmises par voie postale seront consultables au siège de l'enquête publique unique.

Afin de permettre la consultation du dossier d'enquête publique et de déposer d'éventuelles observations ou propositions sur le registre numérique, un poste informatique est mis à disposition du public en accès libre au siège de la

Communauté de Communes du territoire de Lunéville à Baccarat, 11, avenue de la libération (54300 Lunéville) aux jours et horaires habituels d'ouverture.

Un poste informatique est également disponible pour la consultation du dossier dans chacune des Mairies suivantes : Baccarat, Bénaménil, Chanteheux, Chenevrières, Croismare, Glonville, Haudonville, Hériménil, Jolivet, Lachapelle, Laronxe, Lunéville, Magnières, Merviller, Pettonville, Reherrey, Saint-Clément, Thiaville-sur-Meurthe, Vacqueville, Vathiménil, Vaxainville, Veney, Vitrimont et Xermaménil.

Les lieux, jours et heures où la commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs de ses membres, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations sont référencés par tableau (disponible en mairie et sur son site web.)

Dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête publique, la commission d'enquête établira un rapport circonstancié relatant le déroulement de l'enquête et examinant les observations recueillies. Elle consignera, dans trois documents séparés, ses conclusions motivées en précisant si elles sont favorables, favorables sous réserves ou défavorables aux projets, objet de l'enquête publique unique. Dès leur réception par le Président de la CCTLB, le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public au siège de la CCTLB et mis en ligne sur le site de la CCTLB pendant une durée minimale d'un an (<http://www.delunevilleabaccarat.fr>). Le Président de la commission d'enquête transmettra simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées à Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Nancy. Une copie du rapport et des conclusions est également adressée à la mairie de chacune des communes où s'est déroulée l'enquête et au Préfet de Meurthe-et-Moselle pour y être, sans délai, tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dans les conditions prévues par le Code des relations entre le public et l'administration ayant codifié la loi n°78-753 du 17 juillet 1978.

A l'issue de l'enquête publique et après réception des conclusions de la commission d'enquête, le projet de PLUI-H, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport de la commission d'enquête, fera l'objet d'une présentation en conférence intercommunale, puis d'une approbation par le conseil communautaire de la CCTLB.

Le projet d'abrogation des cartes communales de Flin, Hablainville, Pettonville, Thiébauménil et Vathiménil sera approuvé par délibération du conseil communautaire, et le Président de la CCTLB sollicitera le préfet afin qu'il prononce l'abrogation des cartes communales. Les projets de périmètres délimités des abords des sept communes concernées seront créés par arrêté du Préfet de Région, après accord par délibération du Conseil Communautaire.

EN BREF

Le président de la CCTLB vous informe d'un avis d'enquête publique concernant le PLUI-H et la MODIFICATION DES PERIMÈTRES DE PROTECTION DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES.

Le dossier d'enquête publique complet est consultable en mairie de Baccarat aux heures habituelles d'ouverture.

Vous pouvez consulter les documents le composant en version papier ou dématérialisée et formuler vos observations par différents moyens : sur le registre d'enquête en mairie ou numériquement, en les adressant par écrit ou courriel à la

commission d'enquête à l'adresse suivante : M. le Président de la Commission d'enquête publique unique - 11, avenue de la libération - 54300 LUNÉVILLE (mail : enquetepubliqueunique_cctlb@registredemat.fr) ou auprès du commissaire enquêteur lors de ses permanences.

Il sera présent en mairie de Baccarat le 30 janvier de 9h à 11h et le 22 février de 10 à 12h. D'autres dates sont prévues dans les autres communes.

Toutes les informations nécessaires sont affichées en mairie, accessibles sur le site de la CCTLB et sur le site web www.ville-baccarat.fr

Renseignements : auprès du service urbanisme opérationnel (CCTLB) au 03 83 74 05 00.

- Sortie -

Direction Wallis & Futuna

Le service culturel de la ville de Baccarat vous propose de partager une soirée aux couleurs du Pacifique avec en invité d'honneur les îles Wallis et Futuna selon le programme suivant :

Eglise St Remy

18h - OFFICE RELIGIEUX

animé par la chorale **Mafutapu** - Entrée Libre

Salle des Fêtes

20h - REPAS TRADITIONNEL des îles

Intermèdes chants & danses locales

Apéritif offert

Repas : spécialités cuisinées selon la méthode traditionnelle des îles (À voir : cuisson sous la terre).

SOIREE DANSANTE en prolongation de la fête

UNIQUEMENT SUR RESERVATION :

Pour participer au repas, merci de vous **inscrire à l'Hôtel de ville**, en déposant ou postant le coupon ci-dessous dûment rempli et accompagné de votre règlement par chèque libellé à l'ordre de Mafutapu Wallis et Futuna.

Manifestation à caractère humanitaire, l'association reversera une partie des bénéfices de ses actions pour financer des projets auprès des personnes hospitalisées et des enfants des îles Wallis et Futuna.

TARIFS

0-7 ans : gratuit

8-14 ans : 10 €

15 ans et +, adultes : 23€

Boissons non comprises

Hôtel de ville - BACCARAT
2 rue A. Michaut 54120
Tél : 03.83.76.35.35

DESTINATION *les îles Wallis & Futuna*
avec le Chœur Mafutapu

Office religieux
Repas traditionnel des îles
Chants & danses locales
Soirée dansante

Samedi 29 février 2020
BACCARAT *salle des fêtes*



Tarifs : 23€ adultes
10€ (8-14 ans)
gratuit - de 8 ans

modalités de réservations :
Hôtel de ville de Baccarat

- Manifestation à but humanitaire -

Formulaires d'inscriptions également disponibles à l'Hôtel de ville et chez les commerçants bachamois.

WALLIS & FUTUNA

RÉSERVATION

REPAS DU 29 FEVRIER 20

NOM - PRENOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

NOMBRE DE PERSONNES :

☐ 15 ANS et+ / ADULTES : Nbre X 23 € = €

☐ 8-14 ANS : Nbre X 10 € = €

☐ 0-7 ANS : Nbre GRATUIT

☐ Règlement joint par chèque libellé à "MAFUTAPU Wallis et Futuna"

MONTANT
TOTAL = €



LA PATINOIRE EST DE RETOUR !



A vos marques, prêts, patinez !

Du 15 février au 08 mars, venez vivre un moment entre amis et en famille sur la patinoire située devant l'Hôtel de ville.

Pour son grand retour, la patinoire est ouverte tous les jours, semaine et weekend, de 15h00 à 18h00. Une animation proposée par le comité des fêtes, en partenariat avec la commune de BACCARAT. Le tarif est de 3€ par personne, comportant l'accès à la patinoire et la location des patins, pour une durée... illimitée ! A vos marques, prêts... patinez !

Sabrina VAUDEVILLE, adjointe

LOTO : GRAND CARNAVAL 2020, C'EST PARTI !

Depuis plusieurs mois, le comité des fêtes de Baccarat met les bouchées doubles pour préparer l'événement festif du 08 mars 2020. Et tout commencera par... un **loto**, qui aura lieu **dimanche 16 février 2020 à la salle des fêtes de Baccarat à 14h30**

Informations essentielles : Ouverture des portes à 13h30, de nombreux lots sont à gagner, des bons d'achats etc...

Prix des cartons: 5 € le carton ; 10 € les 3 cartons ; 15 € les 4 cartons ; 20 € les 6 cartons (+1 carton gratuit)

Une buvette et restauration sur place : sandwiches, pâtisseries - Réservations auprès de M Georges DULAC au 06.38.25.84.94

Exposition

Sculptures
Martine CASSAR

Peintures animalières
Olivier CLAUDON



Nature sauvage

3 février > 27 mars 2020

BACCARAT

Hôtel de ville

Entrée libre

Nature sauvage

Le Service culturel vous convie à entrer en symbiose avec la nature sauvage, celle suggérée en volume au gré des sculptures de Martine CASSAR et celle dessinée et peinte par Olivier CLAUDON.

Tous deux se passionnent pour la création au naturel ! Leur sensibilité se ressent au travers de leur approche respective du monde animal, à vous donner l'envie de toucher, caresser leurs fauves, girafes, chevaux ou vaches...

La céramiste aime à y intégrer des formes féminines et enfantines, parfois sauvageonnes. L'idée de gambader dans la nature ou dans son jardin artistique émeut, surprend... tout comme l'univers sauvage ou domestique des acryliques. Le regard du loup, la démarche d'un félin... ne peuvent vous laisser indifférents !

La naïveté des personnages, l'authenticité et le réalisme tant des sculptures que des peintures animalières rendent ce duo d'artistes vosgiens complices dans leur approche du milieu environnemental. Aussi, vous ne serez pas insensibles au coup de patte de Martine CASSAR dans son travail de la terre, au coup de griffe d'Olivier CLAUDON sur la toile, avec leurs traits aussi épurés que précis, leurs tonalités de couleurs si justes !

■ Du 3 février au 27 mars 2020
Hôtel de ville. Entrée libre.

Carnaval à Baccarat

Dimanche 8 mars 2020 : associations, groupes musicaux et chars dans la cavalcade dans les rues du Centre-Ville, départ à 14h11

Une quinzaine de chars venus des villages des environs et des villages vosgiens ainsi que des associations bachamoises. Une vingtaine de groupes venant d'Allemagne, des Vosges, de la Meurthe et Moselle, d'Alsace, du Nord pour un moment haut en couleurs !

Toutes les informations à retrouver dans le prochain Trait d'Union.

Conférence

*Améliorer l'arthrose,
l'arthrite au naturel*

L'humain est un tout, c'est pourquoi la naturopathie ne fixe pas son approche uniquement sur l'articulation qui souffre ou sur l'élimination du processus inflammatoire, mais cherche plutôt à identifier et à modifier les multiples facteurs responsables de ces déséquilibres. En naturopathie, l'arthrite, l'arthrose, les rhumatismes sont des affections qui ont pour origine une acidité des humeurs (tous les liquides de notre corps).

Patrice Raganelli définira ce que recouvrent ces phénomènes et comment y remédier : qu'est-ce que l'arthrose, l'arthrite, quels types de déchets de notre organisme sont la cause de ces maladies, comment les neutraliser... ? En quoi et comment la naturopathie peut améliorer son quotidien au travers de son alimentation, son activité physique, etc. La phytothérapie, l'aromathérapie, l'hydrothérapie, les compléments alimentaires apportent aussi leurs bienfaits. Le naturopathe apporte un accompagnement complet dédié à la santé et au bien-être, sur le chemin de la vitalité et de l'auto-guérison.

■ Jeudi 13 février - Hôtel de ville à 20h - Entrée libre.
Animée par Patrice RAGANELLI

- Théâtre -

Métamorphose sur scène

La troupe de théâtre METAMORPHOSE revient en représentation à Baccarat avec une comédie en 3 actes de Michel Le Dall "Bon anniversaire, quand même".



Comédie en 3 actes de Michel Le Dall.

Par métamorphose

**Samedi 15 février à 20h30
Dimanche 16 février à 15h00
Au cinéma Le Concorde
de BACCARAT**

Entrées 8 Euros - gratuites (jusqu'à 16 ans)
Réservations à partir du lundi 3 février à la Maison du Tourisme

« BON ANNIVERSAIRE, Quand même »
- comédie en 3 actes -

La troupe Métamorphose de Baccarat propose une comédie placée sous le signe d'un événement contrarié intitulé « Bon anniversaire, quand même ! » de Michel Le Dall.

Hervé et Céline fêtent leur anniversaire de mariage. Dans le même temps, l'un et l'autre sont confronté à une situation bien embarrassante qu'il faut taire, au risque de gâcher ce bel anniversaire. Pour compliquer l'évènement, arrive fortuitement Jeannot un ancien copain d'armée d'Hervé, représentant en gadgets érotiques, décidé à squatter les lieux. Cerise sur le "gâteau", Henriette, la mère de Céline, fugue deson EPAHD accompagnée de son jeune amant.

Un programme mouvementé, truffé de dialogues vifs et de situations cocasses, à la limite du burlesque.

■ Samedi 15 février 2020 | 20h30
Dimanche 16 février | 15h00

Cinéma le Concorde

Entrée 8€, gratuit pour les - de 16 ans.

Réservation à partir du 3 février, à la Maison du Tourisme.

Communiqué de BACCARAT AUTREMENT

Communiqué de BACCARAT J'Y CROIS

Réserve pré-électorale
Pas de contribution

Communiqué de Florent MARULAZ



- Bienvenue -

Nouveaux visages à la paroisse

Suite au départ du curé Georges ARNOULD, deux prêtres exercent désormais à la paroisse sainte Thérèse depuis septembre, territoire élargi à la paroisse saint Evre de la Vezouze qui fait également partie de leur secteur (De Laneuveville aux Bois à Bénaménil.)

Jean-Charles GLEZ, 55 ans revient en terre connue puisqu'il est originaire de Charmes et a exercé dans le secteur de Pont à Mousson. Prêtre depuis 30 ans, le verbe facile et proche des gens, Jean-Charles a déjà donné une toute nouvelle tonalité aux offices. Il travaille de concert avec Raj, 32 ans, ordonné prêtre depuis le 20 juillet 2019 à Velnore au sud-Est de l'Inde. Indien, Raj est missionnaire en France pour rendre service au diocèse de Meurthe-et-Moselle.

Très bien accueillis par les bachamois, ils aiment à préciser qu'ils ne travaillent pas seuls puisque beaucoup de personnes apportent leur aide au bon déroulement de la vie paroissiale, un soutien fraternel et précieux qu'ils apprécient particulièrement. Ils ont tous les deux à cœur d'être proches des gens, d'aller à leur rencontre et de partager leur quotidien tant dans les activités religieuses que du quotidien ou de loisirs, à l'image de Jean-Charles que l'on peut croiser sur l'asphalte bachamois puisqu'il pratique la course à pied au rythme de 100km par semaine. C'est donc porte et cœur ouverts que les prêtres entendent exercer leur mission. Nous leur souhaitons la bienvenue.

- Actualité -

DJ-TOINE

Après une formation et l'obtention du diplôme « DJ Producteur Pro », à la Dj School de Metz, concrétisant plusieurs années de passion pour la musique, Antoine SAUFFROY enchaîne les performances dans des clubs locaux et sur les podiums de la région.

Suivi sur les réseaux sociaux par plus de 5000 personnes, c'est naturellement qu'il s'oriente vers les ondes radio, notamment à RCM (97.6fm), sous le nom de DJ Toine, deux vendredis par mois, afin de mettre à profit ses talents musicaux, mais aussi faire découvrir son univers, entre 22h et minuit. Fort de chaque expérience qui lui est proposée, DJ Toine sort aujourd'hui son 1er album intitulé « Processus », diffusé sur les radios spécialisées et disponible sur toutes les plateformes de téléchargements légales. Cette sortie s'accompagne d'une diffusion sur internet de deux clips, dont le titre « Jusqu'au bout ». Souhaitant partager ses talents et sa bonne humeur, DJ Toine s'adapte au public et vous propose également l'animation de soirées (repas dansants, mariages, anniversaires ...).

Pour découvrir DJ Toine et/ou prendre contact :
Facebook /DJToine54120 | Site internet : www.djtoine.com



- Zoom sur... -

LA SECTION SPORTIVE FOOTBALL DU COLLEGE

La section sportive football du collège a reçu la visite annuelle de Jérémy MOUREAUX (Coordinateur Technique Régional FFF en charge des sections sportives de Meurthe & Moselle).

Lors de cette visite, M. MOUREAUX a pu observer le groupe des 14 joueurs de 6ème/5ème en action au cours d'une des deux séances hebdomadaires intégrées dans leur planning du collège. Il a été également rappelé l'importance des acteurs locaux, notamment de la ville de Baccarat et de l'OMS, mettant à disposition les infrastructures et surtout en mettant à disposition gratuitement un éducateur diplômé (Cédric Mathieu) pour animer les séances, sans quoi la section ne pourrait exister.

Durant l'échange qui a clôturé cette visite, il a été rappelé aux élèves leurs devoirs et obligations concernant le comportement, le travail scolaire et les efforts à fournir pour qu'ils puissent continuer d'exercer leur passion en tant que privilégiés.

Sabrina VAUDEVILLE, Adjointe



Déplacement des bureaux de vote 1 et 2

Pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020, les bureaux de vote 1 et 2, actuellement, installés à l'Espace Loisirs seront déplacés DÉFINITIVEMENT à la Salle des Fêtes, 1 Avenue de Lachapelle.

Commission contrôle liste électorale

La commission de contrôle chargée de vérifier la régularité de la liste électorale se réunira **Judi 20 février - Hôtel de ville - 14h.**

Séance publique

La commission est composée de : Jean COUDRAY, Annick COSART, Gérard FRANCOIS, Gérard PREVOT, Florent MARULAZ.

Rappel : listes électorales

Pour pouvoir voter lors des élections municipales, vous devez être inscrits sur les listes électorales. Vous pouvez vous inscrire jusqu'au **7 février 2020**.

L'inscription en ligne est généralisée, quelque soit la commune de domiciliation, chaque citoyen peut s'inscrire directement sur le site internet service-public.fr.

Pour vérifier que vous êtes bien inscrit, grâce à la mise en place du répertoire électoral unique tenu par l'INSEE, chaque citoyen peut vérifier son inscription directement en ligne sur l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/service-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Journée dansante

L'amicale des retraités des cristalleries organise le dimanche 22 février une journée dansante ouverte à tous, à la salle des fêtes, dès 11h30. Le repas sera assuré par Philippe Verdenal (traiteur à Einville) et animé par le grand orchestre de variétés Daniel Pougnon. Le prix de cette journée est de 30 € (boisson non comprise). Pour plus de renseignements et/ou pour vous inscrire, (obligatoire avant le mercredi 19 février 2020), contactez Françoise GIELLY au 03.54.47.91.29. Le paiement de votre réservation se fera par chèque libellé à l'ordre de l'amicale cristallerie.

Ordures ménagères



BACS ORDURES MENAGÈRES

Mardis 4, 11, 18, 25 février

ECO-SACS

RIVE DROITE : vendredi - semaines paires
> 7 et 21 février

RIVE GAUCHE : vendredi - semaines impaires
(& Badmènil)
> 14 et 28 février

Sacs et bacs sont à déposer la veille après 19h.

Horaires de la déchetterie : > Les lundis, mardis, mercredis, vendredis et samedis de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
> Dimanches et jours fériés de 9h à 12h > Fermée les jeudis

Permanences - Hôtel de ville

ADIL (infos logement) : Mardi 4 février
sur rendez-vous au 03.83.76.35.35

ADAPA : les lundis 3, 10, 17 et 24 février
sur rendez-vous au 03.83.37.85.74

CAL : lundi 3 et 17 février
sur rendez-vous au 03.83.30.80.64

Cidff : lundi 10 février
sur rendez-vous au 03.83.74.21.07

Maison de Services au Public :
sur rendez-vous au 07. 89. 80. 04.22

Conciliateur

Les prochaines permanences du conciliateur se dérouleront :

les jeudis 6 et 20 FEVRIER
de 14h à 17h

à la CCTLB
13 rue du Port à Baccarat

Sur rendez-vous
au 03.83.72.02.21

ou par mail

fermand.rebmann@conciliateur.de.justice.fr

La citation du mois

13

**" Ne rien prévoir, sinon l'imprévisible,
ne rien attendre, sinon l'inattendu ! "**

- Christian BOBIN -

Seniors en vacances

Vous avez plus de 60 ans et souhaitez profiter du programme "sénior en vacances" ?

Ce programme, mené par la CCTLB, propose aux plus de 60 ans résidents dans une commune du territoire de la CCTLB deux séjours d'une semaine en formule tout compris à prix doux.

- Le premier séjour, à Morzine (Haute-Savoie), aura lieu du 23 au 30 mai 2020. Les inscriptions sont ouvertes du 27 janvier au 09 mars, dans la limite des places disponibles (50 maximum).

- Le second séjour, à La Grande Motte, aura lieu du 19 au 26 septembre 2020. Les inscriptions seront ouvertes du 23 mars au 30 mai, dans la limite des places disponibles (100).

Bulletins de réservations téléchargeables sur le site internet de la CCTLB et sur demande à l'accueil de la CCTLB et de l'Hôtel de ville de Baccarat. Renseignements complémentaires : Mme TEKIELI Sophie, CCTLB, 0383740500

Carnaval à Gernsbach

Pour l'année 2020, le carnaval à Gernsbach aura lieu le SAMEDI 15 février. Le comité des fêtes en partenariat avec le comité de jumelage organise un bus pour participer à cette fête. Pensez à réserver vos places ! **ATTENTION, IL FAUT OBLIGATOIREMENT ÊTRE DEGUISE POUR PARTICIPER.**

Contact : Georges DULAC au 06 38 25 84 94

Aide aux personnes fragiles

Dans le cadre des aides proposées par le CCAS de Baccarat, nous vous rappelons que ce dernier propose, après examen des situations particulières, de soutenir les personnes physiquement fragiles : déneigement de trottoir, dépôt en déchetterie, visite au cimetière, soutien pendant les fortes chaleurs et les grands froids...

N'hésitez pas à prendre contact avec Yvette COUDRAY, adjointe aux affaires sociales en appelant la mairie au 03.83.76.35.35.

A Raon-l'Etape

. jusqu'au 15/02 : recensement de la population.

. jusqu'au 15/02 : tombola de la Saint Valentin chez les commerçants de l'association Coeur de Ville.

. jusqu'au 21/03: expo "En toute liberté" par les adhérents de l'Atelier Willy, au LP Louis Geisler (association Reg'Art).

. dimanche 2/02 : assemblée générale (A.G.) du "Club Vosgien", 10h, salle polyvalente d'Étival Clairefontaine.

. jeudi 6 /02: chandeleur de « Ensemble et Solidaire », salle Kaercher.

. samedi 8/02: concert spectacle de la classe de clarinette et piano du Conservatoire Olivier-Douchain, à 16h, espace Émile Gallé.

samedi 8/02 : concours de belote de « Lai Scie Kon Frair.Comme », 20h, ancienne école de la Haute Neuveville

. samedi 8/02 : fête du Têt des « Enfants de Kontum », 20h, salle Beauregard.

. mercredi 12/02: réunion de restitution des ateliers participatifs du Pluïh, à 19h, salle Beauregard.

. vendredi 14/02 : concert "Mes premiers pas" à 18h, esp Emile Gallé.

. samedi 15/02: A.G. de la FNATH, 10h, ancienne école de la Haute-Neuveville, puis repas.

. samedi 15/02: tirage au sort de la tombola de la Saint Valentin organisée par l'association des commerçants Coeur de Ville, à 18h au bar l'Union.

. samedi 15/02: bal du handball, 20h, salle Beauregard.

. samedi 15/02: spectacle d'humour familial « Sellig épisode 5 », 20h30, Halle aux Blés

. du 21/02 au 15/03 : exposition « Terres et toiles », avec le Cepagrap, espace Emile Gallé.

. 22 février : AG "Les Amis de la Hallière" à 14h30, salle Jeanne d'Arc à Allarmont.

. samedi 22/02: loto de « La Raonnaise », salle Beauregard.

. mercredi 26/02 : conférence A.G.E.V., 19h, salle Beauregard.

. jeudi 27 février : spectacle comique visuel « Kachev », 20h30, Halle aux Blés

. vendredi 28 février : belote de l'amicale des sapeurs pompiers, 20h, salle Beauregard

. samedi 29 février : assemblée générale de l'Association de Sauvegarde des Clochers de la Plaine (A.S.C.P.) à l'auberge de la Maix, et repas musical

À NOTER

CUISINE

Chocolat chaud aux épices

Préparation : 20 min.
Cuisson : 6 min.
Repos : 30 min.
Pour 8 personnes.

INGREDIENTS :

- 220 g de chocolat noir
- 20g de cacao en poudre
- 55cl de lait
- 46cl de crème liquide

Le monde des épices

- ½ gousse de vanille
- 1 grosse pointe de couteau d'épices en poudre (cardamone, cannelle et gingembre)

Ou

Les Jardins de Versailles :

- ½ gousse de vanille
- 1 grosse pointe de couteau de coriandre en poudre

1- Versez le lait, la crème liquide et le cacao en poudre dans une casserole et portez à ébullition.

2- Ajoutez le chocolat noir coupé en petits morceaux et laissez frémir 1 minute en remuant constamment.

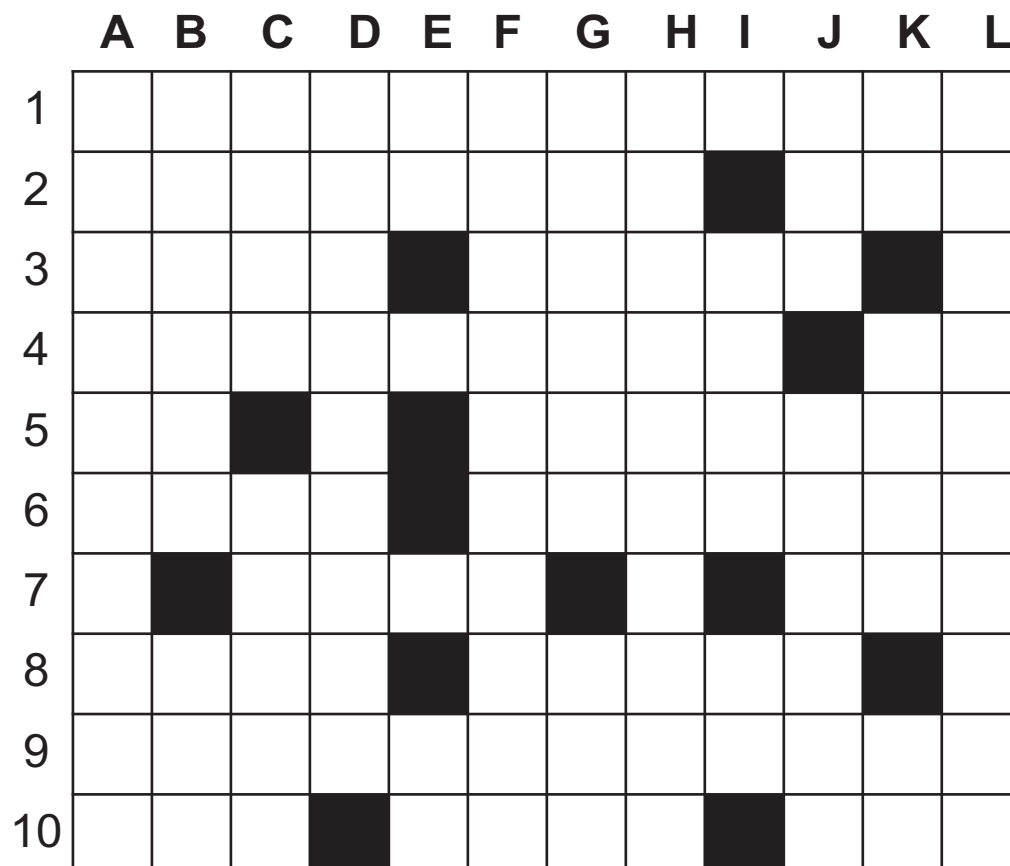
3- Choisissez un des deux mélanges d'épices proposés. Retirez du feu et ajoutez, selon le mélange choisi, les diverses épices.

4- Couvrez et laissez infuser jusqu'à complet refroidissement.

5- Réchauffez suivant utilisation.

Le chocolat chaud était en vogue à Versailles au siècle des Lumières. On le préparait selon deux écoles : à la française, c'est-à-dire léger et battu à l'eau, ou à l'espagnole, c'est-à-dire très épais comme dans cette recette, grâce à la présence de crème et de chocolat en tablette. Pour qu'il soit lisse et onctueux, coupez menu le chocolat et ôtez-le du feu dès qu'il est fondu. Continuez à lisser à la spatule quelques secondes hors du feu. Pour le rendre encore plus appétissant, ajoutez sur chaque tasse 1 c. à soupe de mousse de lait (lait bouilli puis mixé). Afin d'exprimer toute la saveur des épices, ajoutez-les seulement après la première cuisson.

MOTSCROISÉS



JEUX

HORIZONTALEMENT

1. Bien assimilées
2. Certifier un contrat - Page des scoops
3. Souffle - Etoffes à draper
4. Fis grosse impression - Ile atlantique
5. Bidasse aux USA - Colporteras des ragots
6. Equipa pour la bataille - Nacrant
7. Table de désossage - C'est un monsieur à Londres
8. Pas facile à convaincre - Problèmes de jeunesse
9. Type de note qui compromet le résultat
10. A l'assaut ! - Coin chauffant - Finesse

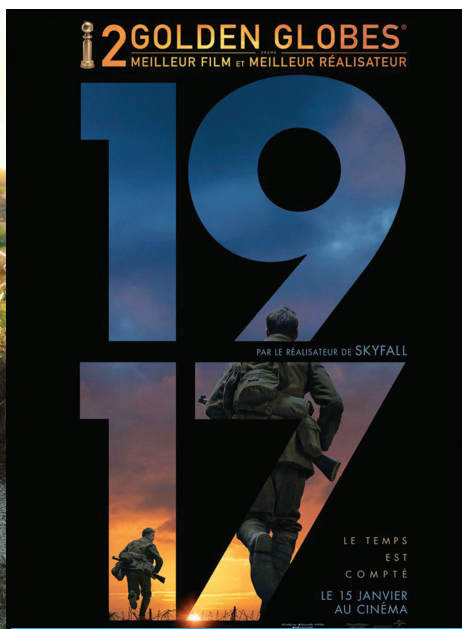
VERTICALEMENT

- A. Hôtesse qui n'est pas clouée au sol
- B. Domaine de la cartomancienne - Choisi
- C. A tel point - Mélangé
- D. Dernier avis
- E. Pouffé - Oui mais en Bretagne
- F. Incorporant
- G. Chef de file - Gros véhicule
- H. Rayonnante
- I. Déesse égyptienne - Points opposés sur la rose
- J. Obtenus - Plus très frais
- K. Préposition - Epouse royale
- L. Qui survient deux fois par an

SUDOKUS

Force 3	2		4	8		7	1		3
			9		4		6		
	1								
		2	1		4	5			
		5	6	8	9	4			
	7			6			1		
		3				7			
4	6	7		2	3			5	

Force 4		8						9	
7	6						5	3	
	9		1		3		2		
	7		8		2		3		
2	1						7	8	
	4						1		



31 JANV. - 1ER FEV. LES VÉTOS

Au cœur du Morvan, Nico, dernier véto du coin, se démène pour sauver ses patients, sa clinique, et sa famille. Quand Michel, son associé et mentor, lui annonce son départ à la retraite, Nico sait que le plus dur est à venir. « T'en fais pas, j'ai trouvé la relève. » Sauf que... La relève c'est Alexandra, diplômée depuis 24 heures, brillante, misanthrope, et pas du tout d'accord pour revenir s'enterrer dans le village de son enfance. Nico parviendra-t-il à la faire rester ?

7-8 FEVRIER 1917

Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs.

Pris dans la tourmente de la Première Guerre Mondiale, Schofield et Blake, deux jeunes soldats britanniques, se voient assigner une mission à proprement parler impossible. Porteurs d'un message qui pourrait empêcher une attaque dévastatrice et la mort de centaines de soldats, dont le frère de Blake, ils se lancent dans une véritable course contre la montre, derrière les lignes ennemies.

VEN. 14 FEVRIER LE VOYAGE DU PÉLERIN

Chrétien entreprend un long voyage initiatique depuis la ville de Corruption jusqu'à la lointaine Cité céleste. Pour parvenir à son but, il devra traverser de nombreuses épreuves et déjouer les pièges du maléfique Apollyon.

24-25 FEVRIER LE LION

Pour l'aider à retrouver sa fiancée disparue, Romain, médecin en hôpital psychiatrique n'a d'autre choix que de faire évader l'un de ses patients Léo Milan, qui prétend être un agent secret... Mais Romain n'est pas tout à fait sûr d'avoir fait le bon choix, Léo dit « le Lion » est-il vraiment un agent secret ou simplement un gros mytho ?

J. 27 FEVRIER SOL | 14H30

Sol, célèbre interprète de Tango argentin, vit à Buenos-Aires depuis de nombreuses années. Derrière son tempérament excessif et son sourire incandescent, la Diva cache une blessure dont elle ne s'est jamais réellement remise : la perte de son fils unique, Raphaël, avec qui elle avait rompu tout lien. Sol revient à Paris dans l'espoir de rencontrer enfin Jo, son petit-fils de 7 ans, né de l'union de Raphaël et d'Eva.

Au cinéma "le Concorde"

12 rue Abbé Munier -
03.83.75.21.61 Tarif unique : 5 €
Horaire : 20h30
(sauf mentions contraires)

Programme
sous réserve
de modifications
Disponible sur :
www.ville-baccarat.fr



LECTURE

Nous, on a aimé ... alors ce mois-ci, on vous conseille la lecture de ...

Nos Rendez-Vous d'Éliette ABECASSIS

« Ce roman d'une passion d'amour contrariée est aussi le roman d'une époque.

Amélie et Vincent se rencontrent, jeunes, à la Sorbonne à la fin des années 80. Chacun ressent un coup de foudre sans oser l'avouer à l'autre : aucun des deux ne se sent « à la hauteur », aucun ne fait le premier pas, aucun n'a la maturité de saisir son bonheur...

Ils se donnent rendez-vous, la jeune femme est en retard : A quelques minutes près, ce jour-là, ce n'est pas un simple rendez-vous qu'elle rate, c'est sa vie. Puis la vie prend le dessus, les emporte malgré eux vers des destins qu'ils ne maîtrisent plus, leur fait prendre des bifurcations comme on emprunte des portes, puis des couloirs, de dix ans, de vingt ans, de trente ans...

On suit en parallèle la trajectoire intime et professionnelle d'Amélie et de Vincent, et chaque fois que les hasards de l'existence les remettent en présence, ce n'est pas « le bon moment ».

« Trente ans que nous nous connaissons... Des mariages, des divorces, des deuils, des enfants, des centaines de voyages, parfois au bout du monde, des succès, des échecs, des espérances déçues, des rêves d'enfance perdus, des enfances déçues... Trente ans de rêves et de désir ».

POUR LES JEUNES GASTON GROGNON Suzanne LANG & Max LANG

On a tous le droit d'être grognons, certains jours...
Grognons comme Gaston !

« Gaston le chimpanzé s'est levé de très mauvaise humeur, sans raison particulière. Le soleil est trop radieux, les bananes trop douces, le ciel trop bleu. Et tout le monde semble d'accord sur un point : c'est tellement dommage de faire la tête par une si belle journée ! Marabout, Lémurien, Serpent, chacun y va de son petit conseil pour encourager leur ami à se détendre, à sourire et à s'amuser... ce qui a le don d'énervé encore plus Gaston. Et si la solution, c'était de le laisser être grognon ? »



Samedi 15 février 2020
SALLE DES FÊTES DE BACCARAT

LOTO
de l'Ecole
Primaire
du Centre

1 TV 4K 129cm
Coffrets DVD
Aspirateur Robot
Nombreux lots

Bons d'achats
1 PS4 MANETTE ET JEU
Parties pour petits et grands

Buvette et restauration
Ouverture des portes à 19h30, début des jeux à 20h30
Réservations
Ecole au 03.83.75.14.79
Parent d'élève au 07.69.28.63.54

1 carton: 4€
4 cartons: 10€
7 cartons: 15€
1 carton offert pour 7 achetés

Une patinoire à Baccarat
OUVERTE à TOUS

Du 15 février au 8 mars 2020
Devant l'Hôtel de ville
Profitez des plaisirs de l'hiver avant que le printemps n'arrive et devenez le roi de la glisse !

OUVERTURE TOUS LES JOURS De 15h à 18h

3€*
* en illimité + location des patins comprise.

A L'OCCASION DU GRAND CARNAVAL
Dimanche 8 mars 2018
Grand défilé - 700 participants
Départ à 14h11
Animations place Leclerc

OUVERTURE de LA PATINOIRE de 15h à 18h

STORES SERVICES
une seule adresse

somfy EXPERT

EXPOSITION et ATELIERS : 3 Route de Glonville
AZERAILLES
www.stores-azerailles.com
03 83 75 45 99

Depuis 1986, M^r et M^{me} BERNARD Gilles, et leur équipe, vous accueillent et vous renseignent sur vos projets :

- Stores Extérieurs et Intérieurs - Réentoilages - Volets Roulants
- Motorisations - Automatisation - Domotique - Moustiquaires
- Marquages Adhésifs sur Véhicules, Panneaux et Enseignes - S.A.V.

Février

- 1^{er} février** Soirée théâtre « Chambre d'hôtes », salle des fêtes à 20h au profit de l'association « Pas à pas avec Lailly ». Entrée 10€.
> **Récital de chant lyrique**, Espace loisirs, 17h.
- 2 février** Championnat de **tennis de table**, pôle sportif J.R., dès 9h.
Du 03 au 07 fév. Prévention des **risques domestiques et bus pédagogique**, salle des fêtes. Entrée libre. Lire p.8
- A partir du 3 fév.** Exposition "Nature sauvage" (peintures et sculptures), à l'Hôtel de ville. Entrée libre.
- 7 février** A.G des conjoints survivants, à l'espace loisirs, à 15h.
> **Récompense OMS**, au pôle sportif Josette RENAUX, à 18h.
- 8 février** Repas du VTT Tonic, à la salle des fêtes, à 20h (sur réservation).
- 9 février** Tournoi de **basket**, au pôle sportif Josette RENAUX, à 14h30.
- 10 février** Réunion publique "Baccarat avec vous", salle des fêtes, à 20h.
- 12 février** Repas dansant des anciens, organisé par le CCAS, à la salle des fêtes, à 12h (sur invitation).
- 13 février** A.G des artistes amateurs, à l'espace loisirs, à 20h.
> **Conférence** "Améliorer l'arthrose", Hôtel de ville, à 20h.
- 15 février** Loto de l'école du centre, à la salle des fêtes à 20h30, ouverture des portes à 19h30
> **Théâtre** "Bon anniversaire quand même", au cinéma, à 20h.
Loto du Comité des fêtes, à la salle des fêtes. Ouverture 13h30.
> **Théâtre** "Bon anniversaire quand même", au cinéma, à 15h.
Don du sang, à la salle des fêtes, de 15h30 à 19h30.
> **Récompenses** maisons illuminées, Hôtel de ville, 19h (sur invitation).
Réunion publique "Baccarat autrement", salle des fêtes, 20h.
Comission de contrôle de la liste électorale, Hôtel de ville, 14h.
Tournoi de football (U6 et U9), au pôle sportif J.R., dès 8h30.
> **Permanence** de l'enquêteur publique (PLUi-H), Hôtel de ville, de 10h à 12h.
> **Repas dansant** de l'amicale des cristalleries, à la salle des fêtes, dès 11h30. (sur réservation) Lire p13
- 23 février** Tournoi de football (U13), au pôle sportif J. RENAUX, dès 8h30.
> **Thé dansant** de Baccarat dynamic, salle des fêtes, 14h30.
- 25 février** A.G de l'association des retraités et des anciens, salle des fêtes, 14h.
- 29 février** Soirée "Wallis et Futuna", office religieux puis repas, salle des fêtes, dès 18h. Lire p.10
- 1^{er} mars** A.G du barbeau, à l'espace loisirs, à 10h30.
- 3 mars** Conseil de quartier (Badménil), Hôtel de ville, 20h30.
- 8 mars** Carnaval dans les rues de la ville. Départ : 14h11

Retrouvez ces informations sur votre radio locale

RCM
La Radio locale de votre quotidien

www.gbertin-autos-baccarat.fr

Gérald
Bertin
autos

**Vente véhicules
neuf & occasions**

**Entretien,
Réparation,
Carrosserie**

03 83 75 16 74

14 route de nancy 54120 Baccarat



PEUGEOT